

RELATIONS TURQUIE-EUROPE : UN RESENTI DIFFÉRENT EN TERMES D'IMAGINAIRE ET DE RAPPORTS DE FORCE

ENTRETIEN AVEC AHMET INSEL



Ahmet Insel, né à Istanbul, a étudié et enseigné l'économie à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, dont il a été vice-président. Depuis 2007, il dirige le département d'économie de l'université de Galatasaray (Istanbul) où il enseigne également. Il est l'un des responsables de la maison d'édition progressiste turque Iletisim.

IRG : *Souvent évoqué durant les révolutions arabes, qu'en est-il réellement du « modèle » turc ? Pensez-vous que l'on assiste à un repositionnement de la Turquie vis-à-vis du monde arabe ?*

Ahmet Insel : Les révoltes arabes n'ont pas été anticipées en Turquie, ni socialement ni politiquement. De ce point de vue, la surprise, notamment face aux événements qui ont débuté en Tunisie, a été très similaire à celle des pays européens, comme en France ou en Italie. Nous ne pouvons pas dire que la Turquie dans son ensemble – l'État, le gouvernement, la société civile, l'opinion publique – était préparée à ces révoltes arabes.

La première réaction en Turquie a d'ailleurs été un certain scepticisme. La capacité à résister des dictatures arabes était surestimée et, à l'inverse, la détermination de la société civile sous-estimée. L'inscription dans la durée de la révolte tunisienne ainsi que la fuite de Ben Ali ont été accueillies favorablement et à la quasi-unanimité. Le gouvernement turc avait de bonnes relations avec la Tunisie, sans que l'on puisse pour autant les qualifier de « cordiales ». Pour autant, ce même gouvernement – comme une partie importante de la population turque musulmane – considérait Ben Ali comme un autocrate et

un dictateur qui réprimait la liberté d'expression religieuse dans son pays. Son départ a donc représenté une très bonne nouvelle. Le camp laïque était, quant à lui, plus sceptique. Depuis la Turquie, où la démocratie fonctionne plutôt correctement, se positionner en faveur de Ben Ali n'était pas aisé. S'est forgé alors un consensus d'optimisme, ou disons mieux, de satisfaction. La situation égyptienne a été par la suite accueillie avec plus d'attention et d'intérêt car les rapports avec ce pays sont différents, notamment du fait de la question israélienne. Le gouvernement et l'opinion publique turcs se sont ainsi engagés dès le début en faveur des manifestants de la place Tahrir.

À partir de ce moment, la perception du printemps arabe a changé en Turquie. Nous avons commencé à comprendre que le monde arabe était traversé par une lame de fond que nous n'avions pas vu venir. Nous n'avions pas perçu l'émergence de cette société civile refusant d'obéir aux dictatures. La Turquie s'est mise à jouer un rôle actif – l'opinion publique d'abord, puis le gouvernement – en se positionnant du côté des manifestants et des révoltés. Je ne crois pas que la Turquie ait eu un rôle direct en soutenant les manifestants en Égypte ou en Tunisie, tout comme en Syrie. En revanche, je pense que nous pouvons parler d'une certaine capacité d'influence de la Turquie dès lors que les manifestants ont commencé à invoquer le modèle turc – en Égypte plus qu'en Tunisie, d'ailleurs – comme celui d'une démocratie en marche, avec des élections libres et un parti démocrate musulman au pouvoir, jouant dans la cour des grands. En outre, ce modèle turc arrive à tenir tête à Israël. Tout le monde a en mémoire les événements de la « flottille pour Gaza¹ ». Je pense que, de ce point de vue, il existe en effet une influence indirecte, non pas dirigée et organisée par la Turquie, mais ayant un impact et donnant un certain courage aux révoltés. Il faut néanmoins rester modeste. Au départ, l'influence de la Turquie dans les révoltes arabes a été limitée. C'est une fois que les révoltes ont amené effectivement à la chute des régimes dictatoriaux que le modèle turc est en quelque sorte entré en jeu. Dans les débats constitutionnels postdictatoriaux, le modèle turc – avec son régime parlementaire, son modèle de laïcité – est bien entendu au centre de la réflexion. À ce niveau, ce n'est pas un modèle à reproduire – personne ne pense que c'est un exemple que l'on puisse copier à l'identique –, mais une source d'inspiration car, pour une fois, la question de la laïcité n'est pas posée par un pays occidental d'origine judéo-chrétienne, mais par un pays entre l'Orient et l'Occident et d'origine musulmane. Il est en effet plus difficile de délégitimer la laïcité lorsqu'elle est défendue non pas par un kémaliste, mais par un Premier ministre turc s'inscrivant lui-même dans l'ancienne mouvance islamiste.

¹ En mai 2010, l'armée israélienne avait tué neuf militants turcs propalestiniens lors de l'arraisonnement de la « flottille pour Gaza » partie de Turquie. En septembre dernier, Ankara a suspendu l'ensemble de ses accords militaires avec Israël (NDLR).

Pour autant, cela n'a pas été nécessairement bien reçu, notamment par les Frères musulmans égyptiens.

Quant à la pérennité de cette « influence » possible du modèle turc sur le monde arabe, la question reste entière. En effet, le monde arabe peut également – une fois retrouvé son équilibre, et notamment à travers le nationalisme arabe – mettre une nouvelle distance vis-à-vis des Turcs qui représentent toujours l'ancienne puissance occupante, coloniale et régnante dans la région. Il est alors possible que l'impact du modèle turc ne représente plus qu'un fétu de paille. La capacité d'influence de la Turquie au Moyen-Orient sera certainement plus grande dans la décennie à venir que lors des décennies écoulées, mais elle ne saura être déterminante. Elle va probablement continuer à jouer un rôle majeur comme puissance économique régionale et comme modèle de démocratie de transition. Probablement aussi, notamment au Moyen-Orient plus qu'au Maghreb, comme modèle sociétal, mélange de modernité et de conservatisme mou. L'évolution de la Syrie sera décisive dans la poursuite de la capacité d'influence de la Turquie dans la région. Un conflit régional entre les sunnites et les chiites risque d'entraîner la Turquie dans un camp et de lui faire perdre la capacité de jouer un rôle stabilisateur.

IRG : *Comment cela se traduit-il plus particulièrement du point de vue des acteurs de la société civile ou des partis politiques turcs ? Existe-t-il des échanges de réseaux de syndicats ou d'organisations religieuses entre la Turquie et les pays d'Afrique du Nord, du monde arabe en général ?*

41

A. I. : En ce qui concerne les syndicats, il n'y a pas eu, à ma connaissance, de relations étroites. Tout d'abord parce que, dans le monde arabe, les syndicats ont été très proches du pouvoir. Ce sont des organisations quasi officielles, sauf en Tunisie. Par ailleurs, la population turque n'est pas arabophone du tout et parle très peu le français. Se pose donc un problème de communication : les Arabes parlent arabe et éventuellement français. La classe ouvrière est moins polyglotte que les classes dirigeantes. En conséquence, le monde syndical et du travail turc – à l'exception des hommes d'affaires – n'a pas de contact avec le monde arabe. D'ailleurs, ce problème de communication se pose également à l'échelle européenne.

Il y a eu des contacts étroits entre le parti gouvernemental AKP (Parti pour la justice et le développement) et les mouvements musulmans, notamment Ennahda en Tunisie. L'AKP est considéré comme le « grand frère ». Des liens sont également entretenus avec les Frères

musulmans. Quelques relations au travers des réseaux d'ONG ont aussi permis de créer des liens entre sociétés civiles. Ainsi, ce sont essentiellement des ONG humanitaires musulmanes, notamment la Fondation pour les droits et les libertés humaines et pour l'aide humanitaire, qui ont été actives lors de l'envoi de la flottille pour Gaza, comme elles peuvent l'être en matière d'action sanitaire en Afrique musulmane. Quelques tentatives ont également eu lieu en vue de tisser des contacts entre intellectuels du monde arabe et du monde turc, mais cela ne s'est jamais concrétisé. La société turque n'a pas de rapports étroits, jusqu'à en tout cas, avec le monde arabo-musulman. Finalement, les relations de la société turque avec le monde occidental-européen sont, intellectuellement et institutionnellement parlant, bien plus importantes que les contacts avec le monde arabe.

IRG : *Du point de vue géopolitique, cela ne repositionne-t-il pas la Turquie vis-à-vis de l'Europe, et celle-ci a-t-elle intérêt à promouvoir le modèle turc dans les pays arabes ? Comment voyez-vous l'évolution des relations Turquie-Europe dans les années à venir ?*

A. I. : Les relations entre l'Europe et la Turquie ont beaucoup régressé ces deux dernières années. Dès lors, deux types d'évolution sont possibles. La première hypothèse est que l'on rattrape cette régression et l'on en revient à la période 2004-2005. C'est-à-dire juste après l'ouverture des négociations en vue de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et avant l'arrêt de ce processus par le président français M. Sarkozy et la chancelière allemande Mme Merkel, tous deux opposés à l'adhésion de la Turquie. Mais je crois que ce retour n'est plus possible pour deux raisons principales. La première est que la Turquie a beaucoup évolué depuis 2004-2005. C'était alors un pays qui tentait de se montrer comme un candidat sage, soumis aux conditions d'entrée de l'Union européenne. Aujourd'hui, avec ses avantages et ses inconvénients, la Turquie est plus urbaine, plus agressive aussi, et peut-être plus vaniteuse à certains égards. En tout cas, il existe une Turquie qui vit une explosion de confiance tant au niveau gouvernemental que sociétal. Donc les rapports entre l'Europe et la Turquie ne peuvent plus être comme en 2004-2005. Deuxièmement, l'Europe n'est plus la même non plus. Elle a perdu beaucoup de sa superbe : la crise de l'euro, l'incapacité de l'Union européenne à prendre des décisions politiques, la perte de confiance des Européens en l'Europe font que les rapports de force politiques et économiques ont changé. Ils influenceront sur les termes des négociations qui seront, de fait, extrêmement différents de ceux de 2004-2005.

La seconde hypothèse est celle d'un rebondissement des négociations dans le processus d'adhésion, mais sur une autre base. Plusieurs facteurs pourraient justifier cela. Tout d'abord, le développement économique de la Turquie. Il faudrait que le pays continue, sans trébucher, sur sa lancée économique. Elle réussit, pour l'instant, mieux que l'Union européenne. Elle bénéficie encore de l'avantage du « pays en retard » tout en ayant une croissance forte. Se comparant aux nouveaux pays entrant dans l'Union, les Turcs commencent à se dire : « Heureusement que nous ne sommes pas membres de l'Union européenne ! » Mais la croissance économique turque cache beaucoup de fragilités, notamment un taux d'épargne intérieur anormalement bas. Par ailleurs, la gouvernance européenne a perdu de son allant : n'œuvrerait-elle pas à la dépolitisation de la société en créant des organismes extrapolitiques, mais entraînant de ce fait un désintérêt pour la chose commune et laissant de côté les questions d'intérêt général et les politiques internationales ? Le modèle de gouvernance européenne serait ainsi le *soft power* (puissance douce) européen comme le décrivait Michel Rocard, c'est-à-dire finalement... un manque de pouvoir. Ce modèle s'est installé, de fait, par l'absence de capacité à mettre en place un fédéralisme. Cela a pu se constater en différentes occasions : l'intervention unilatérale de M. Sarkozy en Libye a été perçue par l'extérieur comme certes discutable, mais ayant au moins le mérite d'exister face à des pays européens pantois. Cela a bien montré que, si aucun État n'agit, l'Union européenne ne bouge pas. Cette tétanie européenne et l'absence de chef de file européen rendent peu attrayante l'Union en Turquie, à l'heure actuelle. Il est un point, cependant, sur lequel l'Europe a beaucoup gagné : la question de droits de l'homme. Les courants politiques opposés à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne n'hésitent pas, par exemple, à saisir la Cour européenne des droits de l'homme lorsqu'ils considèrent être malmenés par l'État.

Il existe désormais dans les relations Turquie-Europe un ressenti différent en termes d'imaginaire et de rapport de force. Dans les négociations entre la Turquie et l'Union européenne, les choses changent. La fiancée, la Turquie, va avoir dans sa dot plusieurs avantages : un dynamisme économique ainsi qu'une capacité d'intervention. Elle apporterait alors les éléments caractéristiques – tant politiques qu'économiques – d'une puissance régionale, atout majeur pour l'Europe à court de moyens dans le Moyen-Orient. De fait, les négociations peuvent évoluer.

IRG : *Vous ouvrez ici la voie à la compréhension des mutations des imaginaires des peuples turc, arabes et européens. Ainsi, le monde arabe est moins perçu en Occident comme le loup blanc en termes de revendications des droits de l'homme et de*

démocratie. En outre, on semble admettre que la démocratie qui se mettra en place dans ces pays ne sera pas qu'une déclinaison d'un modèle européen et que le religieux pourrait très bien y trouver sa place. Est-ce que cela n'a pas changé quelque chose dans l'imaginaire entre monde arabe et Occident, au risque de dévaloriser le modèle laïque turc ?

A. I. : Sur cette question de l'imaginaire collectif, je suis étonné et agréablement surpris, car des journalistes français m'ont signalé que, depuis bientôt un an maintenant, les sondages d'opinion français révèlent une nouvelle perception de la Turquie. Les personnes favorables à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne augmentent de manière sensible, de dix à quinze points. Je pense que quelques facteurs conjoncturels peuvent nous permettre de comprendre une telle évolution. Tout d'abord, le fait que la Turquie a joué un rôle important dans les relations avec Israël et a pu lui tenir tête. Cette position de la Turquie va en effet dans le sens de la tradition gaulliste française ! Ensuite, avec la crise économique, les Français commencent à sérieusement avoir peur de l'avenir. La trajectoire de la croissance turque est pour eux une perspective rassurante. Elle infirme l'idée selon laquelle l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne signifierait une baisse du niveau de vie des Français. Peut-être serait-ce même l'inverse... Enfin, le prétendu agenda caché islamiste de l'AKP – qui fut agité comme un chiffon rouge par la droite et l'extrême droite françaises, voire une partie de la gauche, sinon française du moins européenne – a fait long feu ! L'AKP n'a pas appliqué la charia en Turquie, et s'il a mis en place un gouvernement de tendance autoritaire, celui-ci ne l'est pas plus que certains autres régimes européens. Le cas hongrois est bien plus inquiétant à certains égards. Les problèmes auxquels est confrontée la démocratie turque sont finalement assez similaires à ceux des régimes mis en place par Berlusconi et Sarkozy. Le combat contre l'autoritarisme, notamment, est un combat que nous devons tous mener. Mais la Turquie n'est pas l'Iran. Nous avons effectivement beaucoup de problèmes de démocratie en Turquie, particulièrement à cause du tempérament personnel du Premier ministre. Néanmoins, le fait qu'il aille en Égypte expliquer la laïcité telle qu'elle est vécue en Turquie – n'oublions pas qu'elle est similaire à la laïcité française –, mais en soulignant l'impératif de faire évoluer cette laïcité vers un modèle plus anglo-saxon, a également eu pour conséquence d'affaiblir les arguments européens antiturcs.

Il reste néanmoins une autre question à étudier. Pourquoi la Turquie effraie-t-elle les grands pays européens et non les petits ? Selon moi, les grands ont peur de perdre un peu plus encore leur capacité à régner de

fait sur l'Union européenne. En effet, la Turquie ne va pas entrer dans l'Union avec le même profil que l'Estonie, par exemple. L'entrée de la Turquie dans l'Union européenne pose en réalité le problème des institutions et des règles implicites qui permettent au couple franco-allemand de gouverner, sinon de « régner » sur les autres États membres.

IRG : *Il existe un acteur que nous n'avons pas évoqué spécifiquement, mais qui est pourtant sous-jacent à toutes les discussions que nous avons eues : la jeunesse. Qu'en est-il de la jeunesse turque vis-à-vis du printemps arabe, mais aussi de l'Union européenne ?*

A. I. : La jeunesse turque musulmane est bien entendu principalement mobilisée par la question palestinienne. Elle s'est également engagée sur la question tunisienne ou égyptienne, mais la dimension émotionnelle est plus faible. Les relations organisationnelles entre jeunes sont restreintes car, jusqu'à présent, les organisations en Tunisie et en Égypte étaient totalement contrôlées par le pouvoir et l'État. Il n'y avait pas de contacts indépendants. Pour la partie populaire musulmane de la jeunesse, ce qui se passe en Syrie, par exemple, est une très grande interrogation : comment et pourquoi le gouvernement syrien dictatorial peut-il se comporter ainsi contre sa propre population ?

En ce qui concerne l'UE, la jeunesse turque est divisée. Une partie a des contacts avec les mouvements européens, mais elle reste très marginale. Les jeunes essaient par exemple de participer au Forum social européen, mais celui-ci étant en déclin, il ne constitue pas un mouvement porteur. La jeunesse turque a néanmoins de plus en plus le regard tourné vers l'Europe, tout en nourrissant dans sa perception de celle-ci un fantasme, énormément exagéré, fruit d'un système éducatif branlant : les jeunes Turcs ont en effet tendance à penser que les puissances occidentales tirent les ficelles de ce qui se passe ou s'est passé en Syrie, en Libye, en Égypte ou en Tunisie. Cette facilité à adhérer à la théorie du complot appauvrit incroyablement la pensée et tétanise toute réflexion vis-à-vis de l'Union européenne. La jeunesse tunisienne a beau avoir revendiqué l'autonomie du peuple tunisien dans ce mouvement, il y a toujours ici, en Turquie, une méfiance sans doute ancrée dans un inconscient historico-culturel laissant transparaître des relents de racisme, non pas vis-à-vis des Européens, mais envers ces peuples qui se libèrent. Pour beaucoup de Turcs, en effet, il y a toujours cette arrière-pensée : « Comment les Arabes peuvent-ils réussir cela ? » L'impact de l'idéologie officielle ultranationaliste qui domine dans l'enseignement se vérifie également : elle entretient un

imaginaire social où l'on croit très facilement à l'existence active de la « main de l'étranger » derrière toutes les difficultés rencontrées par la Turquie.

IRG : *N'y a-t-il pas, sous-jacent à toutes ces mutations, un changement de paradigme qui interroge la notion d'État-nation telle qu'elle fut développée par la modernité en Europe ? Quelles seraient les pistes de refondation de cet État-nation ?*

A. I. : Tout d'abord, il ne fait aucun doute que, sur la question de la gouvernance publique, nous vivons en Turquie une grande crise politique et sociale autour de la question kurde. Des militaires, des policiers et des civils meurent régulièrement. Si on fait le bilan de ces morts, c'est une véritable petite guerre que nous vivons au quotidien. La revendication des Kurdes de Turquie pose vraiment la question de la gouvernance publique en termes d'une extrême centralité – sur le modèle de l'organisation à la française avant les années 1980 – où tout se décide depuis la capitale, que ce soit au niveau des investissements, de la politique éducative ou de la santé. Tout dépend d'Ankara et, encore plus pour tout ce qui relève de la décision publique, du Premier ministre. Cette centralisation et cette concentration du pouvoir exacerbent d'autant le problème kurde et empêchent sa résolution. L'une des revendications principales des Kurdes est la décentralisation dans une organisation fédérative de la Turquie, une organisation avec des régions auxquelles le gouvernement accorderait une autonomie de décision. Les Kurdes sont très intéressés par les modèles espagnol des autonomies, allemand des Länder, voire britannique – depuis Tony Blair – ou français après 1982 – mais celui-ci est moins bien connu en Turquie. Avec cette gouvernance à l'ancienne, la centralisation du pouvoir est un facteur fort d'aggravation du blocage politique et de la crise en Turquie : « un seul État, une seule nation, une seule langue et un seul drapeau », tel est le slogan des nationalistes turcs face aux Kurdes. Nous subissons aujourd'hui en Turquie une guerre civile larvée à cause de l'impossibilité à poursuivre la construction de l'État-nation dans une société où 15 à 20 % de la population revendique la reconnaissance de son identité nationale. Nous vivons actuellement la confrontation de deux modèles et de deux ambitions. Le gouvernement n'a bien entendu pas l'intention, pour le moment, de concéder une part de son pouvoir, mais cette situation n'est pas tenable à moyen terme.

L'État-nation doit se refonder partout. Le problème en Turquie est bien plus aigu à cause de la question du nombre. La majorité identitaire française – dont on ne connaît pas très bien l'origine, d'ailleurs – et ceux

qui se reconnaissent en elle peuvent plus facilement accepter l'unité dans la diversité (Bretons, Basques, Corses...) car elle continue à être naturellement dominante. En Turquie, ce n'est pas le cas : il existe tout de même 15 à 20 % de la population qui revendique sa reconnaissance identitaire ! Imaginez l'existence de 10-12 millions de Bretons, Basques ou Alsaciens qui feraient de même ! La réalisation de l'unité dans la diversité nécessite que la majorité accepte de ne pas être majoritaire. Cela ne vaut dès lors pas seulement au niveau du gouvernement, mais également au sein même de la société.

L'origine principale du problème réside plus dans la société que dans le gouvernement : ceux qui sont dans la majorité turque ou sunnite-turcophone (60 à 70 %) doivent accepter de ne pas être les maîtres de ce pays. Ils doivent accepter d'être les égaux des Kurdes ou des alévis – cette branche chiite-anatolienne que les sunnites détestent plus encore que les Turcs nationalistes ne détestent les Kurdes –, en général des non-musulmans. C'est un problème de reconnaissance de l'égalité citoyenne de la part de la majorité de la société civile : si celle-ci reconnaît l'égalité citoyenne, les différences identitaires et religieuses, alors, dans un régime démocratique, les partis seront contraints de suivre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR **SÉVERINE BELLINA**

